

Le Bessat *Aujourd'hui*

- Bulletin Municipal -

Février 2018 - N°72



SOMMAIRE

ÉDITO Page 4



Vie du village Pages 4 à 8



Travaux Pages 8



Infos pratiques Pages 9



Un peu d'histoire Pages 10



PRÉVENTION Pages 11



État civil Page 12



Ça s'est passé au Bessat Pages 13 à 15



Agenda Page 16

Chiffres Page 16

Rédaction : Isabelle Vernay
Conception graphique & mise en page : Élise Veyre
Photos : I.Vernay, R.Gonthier
Photo de couverture : Thibault Vernay
Imprimé par nos soins à 300 exemplaires

En 2017, vingt-sept nouveaux foyers se sont installés au village. Quelques-uns ont été accueillis lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier dernier. J'espère que tous trouveront rapidement leur place dans notre communauté.

Notre école, nos commerces contribuent au dynamisme de la commune. La boulangerie a développé et modernisé son activité ce qui lui a permis de créer deux emplois.

« Cap Oxygène » centre de loisirs reconnu, créé par Amélie et Jean-Pierre Laurendon, a changé de propriétaire. En effet, après 9 années de présence au Bessat, ils ont passé le relais à Marine, Catherine et Jean-Marie Reynaud. Je leur souhaite réussite et bonheur.

Le dynamisme du Bessat passe aussi par l'activité de ses associations qui organisent des manifestations (fête du village, trail, cours et stage de ski de fond...). Des associations extérieures, comme Sang pour Sang Sport avec la Nuit Blanche du Pilat qui cette année a réuni 1500 coureurs, participent aussi à cette vitalité et font vivre les commerces, restaurants et gîtes. La 22e édition de la TRANS VTT PILAT se déroulera le dimanche 17 juin 2018 pour la première fois au Bessat et le 1er juillet aura lieu la Fête de la Forêt à la Croix de Chaubouret.

DE NOUVELLES TÂCHES NOUS INCOMBENT

L'attractivité de notre commune réside aussi dans la qualité du service qu'elle est capable de rendre au public. Il nous faut constamment nous adapter aux évolutions législatives et réglementaires dont la tendance actuelle, il faut bien le dire, est de confier aux communes de nombreuses tâches qui incombait auparavant à l'administration d'État, et ce bien entendu, sans faire les transferts financiers nécessaires. Ainsi, depuis le 1er novembre, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré aux mairies.

DES CHANTIERS RÉALISÉS OU EN COURS....

En 2017, trois chantiers importants ont été réalisés ou débutés. La commune doit entretenir 10 km de voirie. C'est pourquoi un programme a été réalisé sur la route des Palais et le chemin du Tremplin. L'entreprise Eiffage a procédé à l'application d'enrobé à chaud au cours du mois d'août.

Début septembre, les travaux de la route forestière de la petite Chomienne ont débuté (Vallée du ban). L'objectif est de desservir ce massif forestier pour permettre une exploitation plus rationnelle de la forêt. La première tranche, terminée en 2016, dessert le Rôt jusqu'à la Vallée du Ban. La deuxième tranche rejoindra la Barbanche par le Gallot et le château du Toile.

Le renouvellement de la conduite d'eau potable et la mise en séparatif des eaux usées et pluviales de la rue du Féria et du chemin du Thoil, sont en cours de réalisation. Les conditions climatiques et des travaux supplémentaires indispensables n'ont pas permis de clôturer le chantier avant la saison hivernale.

ET D'AUTRES À VENIR

Plusieurs projets doivent se concrétiser en 2018.

La cour de l'école et la création d'une aire de jeux pour les enfants du village.

Après une modification du projet, le réaménagement de l'ancienne poste (avec un commerce au rez-de-chaussée), devrait enfin aboutir. Nous ne pouvons pas commencer les travaux avant la notification des subventions.

L'isolation de la mairie et de la maison communale se fera aussi dans le courant de l'année. Ainsi que la modification de l'entrée de principale.

L'ensemble des travaux programmés par les élus permet de conserver le patrimoine et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le coût de ces investissements doit rester dans les possibilités financières de la commune.

Pour finir, j'adresse un grand merci à tous les agents communaux pour le travail réalisé cette année.

Et je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour 2018.

Le maire,
Robert Tardy



Services du Village & Horaires d'ouverture

L'équipe municipale à votre écoute

- Lundi de 9h à 11h (sur RV)
- Vendredi de 17h à 19h

Mairie

- Mardi de 10h à 12h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 17h à 19h



Tel : 04 77 20 40 77

Web : mairie-le-bessat.fr

Agence postale communale

- Du mardi au samedi de 9h à 12h



Tel : 04 77 51 87 71

Syndicat d'Initiative

- Du 1er novembre au 30 mars :
Samedi et Dimanche : 9h30-12h
- Du 1er avril au 30 octobre :
Samedi : 9h30-12h et 14h-16h30
Dimanche : 9h30-12h



Adresse mail : si.lebessat@gmail.com



Téléphone : 04 77 20 43 76

Bibliothèque

- Mercredi 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h



Adresse mail : biblio.lebessat@gmail.com



Téléphone : 09 75 40 08 07



La Bibliothèque municipale

Les bibliothèques sont regroupées en réseau au niveau de la communauté de communes, ceci doit permettre une offre littéraire et musicale plus large. Dès à présent vous pouvez bénéficier d'un fond numérique, consultable sur vos différents appareils. Pour cela il suffit de s'inscrire auprès de la bibliothèque aux heures d'ouverture (Samedi 10h-12h et mercredi 16h-18h) et obtenir ainsi vos identifiants.

Ce kiosque numérique permet de :

Lire un livre, jouer, lire la presse en langue française et internationale, presse généraliste et spécialisée, maîtriser l'informatique, réviser le code de la route, découvrir une langue, se former et s'exercer, raconter une histoire, écouter de la musique

Cette opportunité n'est pas à négliger et l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous invite vivement à tester et adopter cette manière innovante d'accès à la culture.

La bibliothèque doit devenir un lieu de lien social et d'ores et déjà la bibliothèque met en place de nombreuses animations.

L'équipe de la bibliothèque présente à chaque besson ses vœux les plus chaleureux.

Christine VEY

PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR 2018 (POUR LES SCOLAIRES) :

• ANIMATION «Abracadabra»

vendredi 26/01, classe des petits
mardi 30/01, classe des grands

• ANIMATION «Les petites culottes»,

mercredi 28/02, de 16h à 18h
(avec crêpes, déguisements...)

• ANIMATION «fête forraine» en mars

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DES MONTS DU PILAT

Il s'inscrit dans la politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire. Il a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre et des services diversifiés.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes des monts du Pilat travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire.

La communauté de communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques.

Les communes gardent leur compétence en matière de gestion : des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

Vous pourrez accéder à ces services courant 2018.

Une Carte de lecteur communautaire permettra aux publics d'accéder à l'ensemble du réseau de bibliothèques de la communauté de communes. Concrètement il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les bibliothèques de son choix.

Sur l'ensemble du territoire l'accès est gratuit pour l'emprunt de documents.

La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les membres bénévoles et salariés des bibliothèques.

RENSEIGNEMENTS ET SUGGESTIONS :

Coordination Réseau de Lecture Publique
Mme Marlène SPANU
04 77 79 10 00
rlp@cc-montsdupilat.fr



LE FOYER RURAL

■ CHAQUE LUNDI :

Avec le point rencontre

- **Dès 14h**

Marche,

RV devant la mairie

- **Dès 14h30**

Jeux,

Maison communale

■ CHAQUE JEUDI :

- **De 8h30 à 10h :**

Gym,

Maison Communale

TOUTES CES ACTIVITÉS SONT GRATUITES

ADHÉSION : Individuelle : 8€ Familiale : 13€

• CONTACTS ET INFOS

Violaine TARDY

06.84.64.73.85

foyerruraldubessat@yahoo.fr

Soizic PERRE

06.21.04.14.87

foyerrural-lebessat.pagesperso-orange.fr

LE BESSAT SPORT D'HIVER À LA FÉCLAZ



Comme toutes les années le club de ski de fond du BSH organise un stage de 4 jours fin décembre dans une station de ski où la neige est assurée....

Cette année 41 personnes ont pu profiter d'un beau manteau neigeux de plus d'1 m. Baptiste Tardy a coaché les équipes : 20 jeunes de 10 à 18 ans avec l'aide de parents moniteurs.

Les autres adultes ont skié à souhait sur l'intégralité du domaine (135 km de pistes). Ambiance au beau fixe malgré quelques aléas d'hébergement (panne de chauffage la première nuit), et de météo (2 jours de neige) . Le jeudi soir adultes et jeunes se sont retrouvés pour une sortie nocturne où la lune très brillante nous a fait éteindre les frontales, avant la traditionnelle bataille de polochons où les adultes ne se montrent pas les moins acharnés....

Les entrainements ont permis à tous les jeunes skieurs de se préparer ou se perfectionner pour la nouvelle saison 2018.

Et si je devenais assistant.e maternel.le ?

Vous souhaitez travailler avec les enfants ? Vous êtes en congé parental et désirez reprendre une petite activité professionnelle ? Ou vous souhaitez accueillir à votre domicile des enfants ? Vous être disponible, patient, ouvert au dialogue, organisé ... alors, vous pouvez devenir assistant maternel !

L'Assistant Maternel est une personne agréée par le Président du Département. Il accueille à son domicile des enfants contre rémunération. L'agrément est obligatoire, il est un gage de respect des normes sur le plan de la sécurité, de la santé et de l'épanouissement des enfants. L'assistant maternel contribue au bien-être des enfants et a un rôle éducatif, tout en respectant les demandes des parents.

Pour être assistant maternel, vous devez effectuer une formation de 120 H prises en charge par le Département. Une partie de la formation initiale (les 60 premières heures) seront assurées avant l'accueil d'enfant.

Le solde de la formation restant sera réalisé dans les deux ans qui suivront et vous permettra de passer un module du CAP Petite Enfance.



Pour vous soutenir dans votre projet, vous pouvez bénéficier de certaines aides sous conditions.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat vous propose une aide individuelle à l'installation dans le métier d'assistante maternelle à domicile à hauteur de 300€, avec une majoration de prime pour installation en Maison d'Assistants Maternels, d'un montant de 200 €.

La CAF peut également vous verser une prime d'un montant de 300€ pour vous permettre d'acquérir du matériel de puériculture et de sécurité et pour favoriser l'accueil de jeunes enfants.



Si vous souhaitez vous renseigner sur le métier, sur les Maisons d'Assistants Maternels et pour connaître l'ensemble des démarches et conditions à remplir, n'hésitez pas à contacter *Caroline VIDAL* au :

Relais Assistants Maternels Parents-Enfants des Monts du Pilat
Communauté de communes des Monts du Pilat

Place de l'hôtel de ville - BP 27
42220 Bourg Argental
Tél. : 04 77 39 79 87 / Portable : 06 71 65 96 94
Courriel : rampe@cc-montsdupilat.fr

La responsable vous reçoit sur la commune de Bourg Argental le mardi de 13h30 à 18H à la communauté de commune des Monts du Pilat et sur la commune de St Genest Malifaux le jeudi de 13H30 à 18H à la Forge.



ET CROTTE !!!

A la campagne comme à la ville les maitres promènent, ou mieux, lâchent leurs compagnons à quatre pattes pour éviter que leurs crottes soient dans leur propriété.

De ce fait rien d'étonnant à ce que sortant tranquille dans votre jardin (que vous ne voulez pas barricader) ou dans les rues de notre village, vous marchiez dans les excréments d'un animal riverain ... sans parler de l'odeur.

Alors avant d'employer les moyens des grandes villes comme certains le réclament déjà et pour rester bons voisins, "amis" des animaux ne faites pas subir à autrui ce que vous ne tolérez pas chez vous. Par conséquent alliez l'utile à l'agréable et profitez des alentours de notre village tout en promenant votre animal préféré ou munissez-vous d'un sac en plastique pour ramasser une crotte accidentelle sur le goudron !



BREF INFOS

■ Cette année nous commémorerons le 100e anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Nous rappelons que tous les habitants, jeunes et moins jeunes, sont cordialement invités à ces cérémonies du souvenir au monument aux morts (8 mai et 11 novembre).

■ Nous rappelons qu'il est interdit de stationner par temps de neige dans la Creuse et sur le chemin du Tremplin (du parking du Grand Bachat à l'embranchement avec la route de la Travarie).



LES TRAVAUX 2017

■ Le point sur les travaux de réfection de l'eau et de l'assainissement rue du Feria

A l'automne 2017 la commune a entrepris des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable et la mise en séparatif des eaux usées et pluviales, ainsi que la reprise de la colonne d'eau potable des Souchères. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise BORNE TP. L'entreprise a placé en limite de propriété les compteurs qui ne l'étaient pas encore. Le coût de ces travaux, dont une partie est subventionnée par l'agence de l'eau et le conseil départemental, s'élève à 179 915 euros dont 5 546 euros de maîtrise d'œuvre. La neige a arrêté ce chantier fin décembre et les travaux reprendront dès les beaux jours.

Henri Bènière



TEMPS DE RENCONTRES PARENTS ENFANTS

La CCMP développe sur son territoire des **espaces de rencontres Parents Enfants** afin de participer à **l'éveil et à la socialisation de l'enfant** et d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle. Ils sont ouverts aux enfants accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des **temps conviviaux de jeux et d'échanges** avec d'autres parents et avec des **professionnels**. Cet accueil est gratuit, il est ouvert à partir de **9H30 pour les matins et 15H30 les après-midis**. Le temps d'accueil et l'heure d'arrivée sont **libres** et en fonction des besoins de chacun.

LES PROCHAINS TEMPS DE RENCONTRES :

• **Mercredi 17 Janvier**
14h30 - 18h
Peinture et peinture
propore
La Versanne

• **Vendredi 2 Février**
9h30 - 12h
Motricité
Bourg Argental

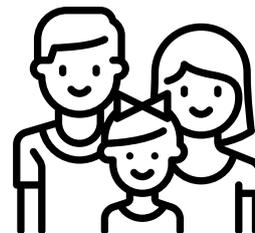
• **Mercredi 14 février**
14h30 - 18h
Modelage
Saint Sauveur en Rue

• **Vendredi 2 mars**
9h30 - 12h
Peinture et
peinture propore
Bourg Argental

• **Mercredi 24 Janvier**
9h30 - 12h
Jeux libre
Marlhes

• **Mercredi 7 février**
9h30 - 12h
Histoire & contes
pour enfants
Saint-Régis du coin

• **Mercredi 21 février**
9h30 - 12h
Transvasement
Saint-Genest Malifaux



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE

ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS pour les questions complexes



La Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire vous informe que dans le cadre de sa stratégie d'accueil pluriel, et pour assurer une meilleure qualité de service à l'utilisateur, Un dispositif d'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous pour les questions complexes sera déployé pour tous les SIP à compter du 1er mars 2018 (Service des impôts des particuliers) du département de la Loire.

L'objectif de ce nouveau dispositif d'accueil est d'éviter tout déplacement inutile et, lorsque ce dernier est nécessaire, lui offrir la possibilité de prendre un rendez-vous auprès du service afin de lui éviter l'attente à nos guichets.

Ainsi, l'utilisateur sera-t-il reçu dans de meilleures conditions et l'examen préalable de son dossier et de sa question permettra de lui demander de se munir de toutes les pièces utiles à son règlement. Pour bénéficier de la réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « contact »), où ils peuvent, à tout moment, disposer des services en ligne et recueillir déjà de nombreuses réponses aux questions qu'ils se posent (via leur espace Particulier ou Professionnel). Ils pourront aussi prendre rendez-vous, le cas échéant, par téléphone ou au guichet des SIP du département.

Liste des services offrant un accueil sur rendez-vous :

- SIP Saint-Étienne Nord
- SIP Saint-Étienne Sud
- SIP Saint-Chamond
- SIP – SIE Feurs
- SIP Firminy
- SIP Roanne
- CDIF Roanne
- SIP Montbrison

Les Chartreux au Bessat

Lorsque nous étions enfants, nos parents nous emmenaient jouer au « Bois des Pères », c'est-à-dire au Platon, au départ des pistes et du chemin menant à la Maison du Garde. Aujourd'hui, le parking permet à de nombreux promeneurs d'accéder aux voies balisées, jouer à la pétanque ou même se restaurer à l'agréable auberge opportunément installée aux pieds du tremplin.

Mais pourquoi le « Bois des pères » ?

Il faut se reporter voici bien des siècles en arrière. Le 24 février 1280, Béatrix de la Tour-du-Pin, veuve de Guillaume de Roussillon, puissant seigneur de Chateauneuf près de Rive-de-Gier et mort en Terre Sainte aux croisades, signait la charte de fondation de la Chartreuse de Sainte-Croix, non loin de Pavezin. Rapidement les Pères chartreux s'installèrent. Les débuts furent difficiles. La charte de création porte cependant la donation des « Grands-Bois » d'une surface de près de 450 hectares. Puis vinrent des périodes plus propices où les acquisitions se multiplièrent. Nous ne retiendrons ici que celles du Bessat et de Tarentaise. C'est au XVII^e siècle que les Chartreux acquièrent des maisons et bâtiments, jardins, terres prés et bois. Ils firent également l'achat de trois scies sur le Furan, des terres à Gaudemard (Palais de Tarentaise), aux Citadelles et au Châtelard pour 18 000 livres. Or, ces moines étaient les promoteurs de l'art du fer. On raconte volontiers qu'ils furent les créateurs des industries métallurgiques de la vallée du Gier et du Jarez en général. Mais, à l'époque, le « charbon de terre » était peu employé malgré les nombreuses sources connues, en particulier à « Sanct-Genesii terra negra » (Saint-Genis Terrenoire). On utilisait alors le charbon de bois ou le bois tout simplement. Pour cela, le Pilat représentait une ressource importante de matière première, mais encore fallait-il savoir en user sans détruire les réserves. Les Pères chartreux étaient devenus experts dans l'exploitation de la forêt. Ils purent ainsi acquérir d'importantes parcelles de conifères, en particulier au « Pas-du-Bessat ». Ils surveillaient les travaux à partir de leur maison forte de Praroué, sur la commune de Tarentaise.

Il est aujourd'hui possible de reconstituer leur présence et leurs possessions dans notre village. Un terrier, l'ancêtre de nos cadastres, montre qu'ils étaient les plus gros possesseurs de terres de la contrée. Le terrain situé entre le chemin de la Sagne du Blanc et le chemin du tremplin constituait leur terre, vraisemblablement cultivée. Ils possédaient également un grand pré cerné à l'est (« de matin » dans les textes anciens), par la Creuse, au Nord (« de bise » jadis), par le chemin du tremplin, au sud (« de vent »), par le chemin de la travary. Enfin, ils étaient propriétaires d'un grand pré qui allait du bas de la creuse au Palais du Bessat, formant un triangle dont l'hypoténuse serait le Furan. Au village, ils possédaient un petit pré au nord de la place actuelle et la chapelle attenante occupait la place de l'église actuelle.

Mais survint la Révolution. Les Pères furent chassés de Sainte-Croix et beaucoup s'exilèrent. D'autres restèrent clandestinement dans la région. Les biens furent vendus par ordonnance du 18 octobre 1790. La vente des biens du Pilat fut réalisée le 1^{er} août 1798. Ainsi, André Tardy et ses frères Jean et Pierre, payèrent 14 000 F pour 1051 sapins et 193 chablis (arbres tombés). Ils venaient en effet de construire une scie aux Palais du Bessat. Le Grand-Bois fut vendu plus tard pour la somme de 140 000 F.

Il ne reste donc, au Bessat que quelques traces de cette époque et le « Bois des Pères » en est, semble-t-il le seul relief. Il semblait bon de réveiller ces vieux souvenirs qui s'effacent souvent bien trop vite.



Plan du Bessat en 1760



On remarquera au passage que le Bessat ne comportait qu'une seule rue, celle du Féria actuelle, mais que tous les chemins étaient en place au XVIII^e siècle.

Communiqué par Michel Achard

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES DE RÉSIDENCES

LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »



Malgré le récent démantèlement d'équipes de cambrioleurs qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences.

Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur
- Évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...).
- Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- Équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- Ayez le réflexe de **composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même**
- Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »

Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ». Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous le format Android et IOS (Apple). Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application permet :

1/ DE VOUS INFORMER

La page « Prévention », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages.

La page « Conseils aux victimes » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une touche d'alerte permettant de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.

La page « Départ en vacances » permet à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire de manière dématérialisée à « l'opération tranquillité vacances ».

La page « Brigade » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune

2/ DE VOUS ALERTER

La page « accueil », contient des messages de prévention liés à l'actualité ou à des périodes particulières de l'année (approches de vacances, fêtes de fin d'année).

Les notifications (push) envoyées en temps réel préviennent d'un phénomène potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).

A noter que la page « personnalisation » permettra de paramétrer l'application en fonction du département d'appartenance et ainsi de recevoir les notifications (push) qui correspondent en cochant la case appropriée.

3/ DE VOUS FACILITER L'ALERTE OU LE RÉFLEXE 17

Sur la même page que les « Conseils aux victimes », la touche « Composer le 17 » permet de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.





Décès

François-Régis CHALENCON
le 24 juillet 2017

Paul MEDARD
le 20 novembre 2017

Bernard PEREZ
le 5 janvier 2018

Juliette GUILLAUME
le 15 janvier 2018

Mariage

Clémence NOGARO
& Simon COTTIN
le 22 juillet 2017

Szu-chi alias Stacy HUNG
& Julien CARIE
le 28 juillet 2017

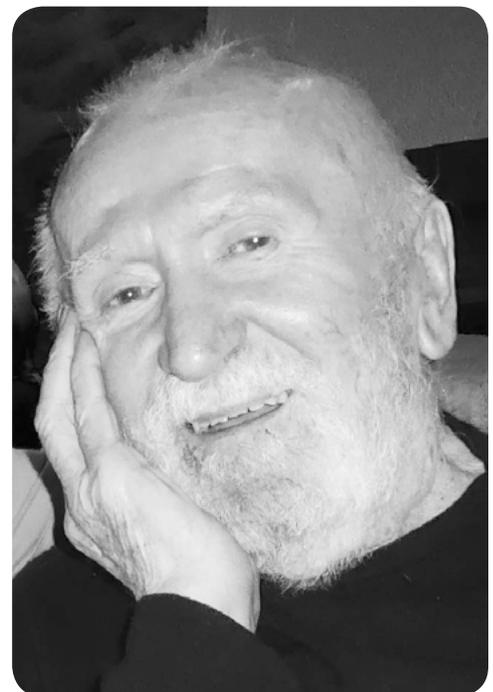
Marion VACHER
& Kevin DEMERENS
le 25 novembre 2017

Naissance

Coline CHARROIN
le 26 décembre 2017

Paul MEDARD nous a quitté ...

Né en 1933 en Haute-Loire où sa mère était institutrice, Paul Médard devint lui-même instituteur avant d'exercer en collège en tant que professeur d'EPS, reconnu pour son sens de la pédagogie et ses qualités de meneur d'hommes. Mais ce qui le caractérisait c'était son militantisme, sportif mais aussi politique (2 fois candidat aux législatives) et associatif (il fut président des centres sociaux de la Loire). Comment est-il arrivé au Bessat ? par le sport bien sûr, par le biais du ski de fond, car il emmenait ses élèves pratiquer sur les chemins enneigés ! De là, vint l'idée d'y habiter, ce qui fut fait en 1980. En fin de carrière, rattrapé par des problèmes de santé, il devint principal adjoint au collège de La Ricamarie. Quand l'heure de la retraite a sonné, entre jardinage et bricolage, il manquait une dimension à sa vie ! C'est alors qu'il fut pressenti pour entrer dans l'équipe municipale du maire Dudu Masson dont il fut l'adjoint. Paul fut élu pendant deux mandatures, où il prit également la présidence de la zone nordique ...



Il œuvra aussi pour l'école, en perte de vitesse avec un nombre d'élèves à peine suffisant pour le maintien ... c'est ainsi que fut créée la cantine ! Et les effectifs remontèrent ... Ensuite, retraite effective ... Fatigué, Paul a eu un AVC en 2004 qui a laissé des séquelles ... Du coup, il était moins présent mais il était content de retrouver les Bessataires pour certaines occasions, dont le repas des anciens. Puis il est rentré en EHPAD, son état ne permettant plus un maintien à domicile. Il nous a quitté le 20 novembre 2017.

8 juillet 2017

LE VIDE- MAISON

Le vide- maison de la propriété Danthony a eu un grand succès auprès des Bessataires.

20 juillet 2017

APÉRITIF- RENCONTRE

La municipalité a convié les habitants à un apéritif- rencontre avec les Caravelles et Pionniers (entre 14 et 17 ans) de Valence qui étaient installés sur le commune depuis le 5 juillet. Malgré la pluie, une bonne cinquantaine de Bessataires ont répondu présent et ont pu visiter le camp des scouts au Tremplin, et échanger avec eux autour d'un buffet offert par la mairie. Roland et Ioana Coudray de l'auberge du Tremplin qui, du fait de leur activité ne pouvaient être présents, ont offert une plaque de clafouti préparé par la boulangerie Abrial. Le passage des scouts sur le Massif n'a pas vraiment été inactif, car, outre leurs propres activités comme les randos, les raids en autonomie, les sorties vtt et autres veillées, ils ont également participé à des animations avec la LPO (Ligue pour la Protection des oiseaux) ainsi qu'à des opérations de sensibilisation aux feux et à la forêt avec Jérôme Charra, garde forestier. L'un des temps forts de ce stage fut aussi le débroussaillage du jardin de la propriété Danthony récemment acquis par la municipalité. Isabelle Vernay et Henri Bénérière, adjoints à la mairie, se sont particulièrement impliqués dans la réception et l'encadrement de tous ces jeunes pour le bon déroulement de ces différentes actions sur le plan local.



5 et 6 août 2017

LA FÊTE DE LA MYRTILLE A ENCORE TENU TOUTES SES PROMESSES

Sous un beau soleil et grâce à un peu de fraîcheur enfin revenue, la traditionnelle kermesse, avec ses multiples stands, ses jeux, ses tombolas et ses animations en tout genre a donc connu un franc succès et une énorme fréquentation, comme d'ailleurs le feu d'artifice et le bal en plein air du samedi soir qui se sont eux aussi déroulés dans les meilleures conditions. Toujours un succès pour cette fête du village à mettre encore une fois à l'actif de l'équipe du Foyer rural.



Septembre 2017

SCOLARITÉ

Beaucoup de changements en ce début d'année scolaire :

- Comme le décret paru au Journal officiel le 28 juin le lui autorisait, la commune, en accord avec les parents d'élèves et les enseignants a souhaité revenir à la semaine de 4 jours. Les enfants n'ont donc plus classe le mercredi matin.

- La directrice Valérie Rolhion est partie. Elle est remplacée en maternelle par Jean Messenger. Les CP-CM2 ont pour enseignantes Adeline Hilaire et Stéphanie Chaz (le vendredi).

- Le service de livraison de repas est assuré en liaison froide par ELIOR.





7 Septembre 2017

TABLETTES NUMÉRIQUES

Notre école a été retenue pour l'appel à projet «collège numérique et innovation pédagogique» par l'inspection d'académie. Nous avons donc pu la doter de 8 tablettes numériques et d'une valise multimédia avec point d'accès Wifi, financés à 50% par la mairie et 50% par le ministère de l'éducation nationale.



7 Septembre 2017

INSPECTION À L'ÉCOLE

Cyril Thomas, inspecteur de l'Education nationale adjoint, Patricia Pichon, inspectrice de l'Education nationale pour les maternelles et les Tice (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement), Jean-Christophe Béal, inspecteur de circonscription pour Saint-Etienne sud, ont été accueillis par Robert Tardy, maire du Bessat, et Isabelle Vernay, adjointe à la scolarité à l'occasion de leur visite de rentrée à l'école primaire de la commune. Ils ont constaté avec plaisir la rénovation de l'école et remercié Robert Tardy des efforts que fait la municipalité en faveur de l'école.



8 Septembre 2017

WESTERN AU BESSAT



La dernière cavale des rebelles en avant-première au Bessat Jean-Pierre Torremocha, passionné, a produit, réalisé, mis en scène,

scénarisé et joué dans ce western, entièrement tourné dans la Loire et l'a présenté à la soixantaine de personnes qui s'étaient déplacées pour le visionner.

10 Septembre 2017

PARTICIPATION RECORD AU 18E TRAIL DU BSH

Dimanche 10 septembre, il ne faisait pas un temps à mettre un coureur à pied dehors : 7 °C, fort vent du nord, brouillard mais il ne pleuvait pas ! Ils étaient pourtant 373 (55 de plus que l'an dernier) à se présenter au départ de ce premier trail de rentrée.



Vacances de la Toussaint

Les bénévoles de la bibliothèque ont proposé une animation entièrement muette.



L'histoire d'Anuki le petit indien, est composée de jeux interactifs et ludiques spécialement étudiés pour être accessibles de façon autonome, aux enfants à partir de quatre ans.

31 octobre 2017

HALLOWEEN

Une bonne quarantaine de petits diables, rejoint par les fantômes et sorcières de la commune voisine de Tarentaise, se sont réunis, à l'initiative de l'Association des parents d'élèves de l'école pour fêter Halloween.



11 novembre 2017

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie du 99e anniversaire de l'armistice de la guerre de 14-18.



9 décembre 2017

REPAS DES ANCIENS

Repas des anciens à la maison communale servi par JLD traiteur à Saint-Chamond, en présence du député Dino Cinieri et de sa suppléante Sylvie Bonnet.



6 janvier 2018

VŒUX DU MAIRE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, en présence du Major Després, commandant la communauté de brigades COB Saint-Genest-Malifaux, six nouveaux foyers ont été accueillis sur les 27 qui se sont installés sur la commune en 2017.



6 janvier 2018

GALETTE

Galette des rois et vin chaud offert par le Foyer rural et animation de la bibliothèque en direction des enfants sur le thème des sorcières



13 janvier 2018

9E ÉDITION DE LA NUIT BLANCHE

9e édition de la Nuit blanche. Pour la deuxième fois de son histoire, la course ne s'est pas déroulée sur la neige mais la participation a battu tous les records avec plus de 1500 inscrits.





• **SAMEDI 31 MARS**
Repas dansant du foyer,

• **SAMEDI 26 MAI**
Dégustation avec
«La Cave nous»

• **SAMEDI 16 JUIN**
VTT Trans Pilat

• **DIMANCHE 17 JUIN**
Rando-Déval-kart

• **DIMANCHE 1^{ER} JUILLET**
Fête de la Forêt

• **SAMEDI 7 JUILLET**
Barbecue géant et Tournoi
de pétanque

Fête du village : A définir

ÉVÉNEMENTS AU BESSAT



ÉVÉNEMENTS DE L'APE

POUR FINANCER :
- les projets des enfants
- sorties scolaires
- les voyages

• **VENDREDI 16 MARS**
Ventes de pizzas

• **SAMEDI 28 AVRIL**
Ventes de brioches

• **SAMEDI 19 MAI**
Ventes de brioches

• **VENDREDI 15 JUIN**
Ventes de pizzas



Chiffres de l'INSEE, population légale du Bessat en vigueur au 1er janvier 2018

POPULATION MUNICIPALE
436

POPULATION COMPTÉE À PART*
9

POPULATION TOTALE
445

(*La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune et les étudiants de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.)